

**Sommaire**

**2021 :
EN IMAGES**

PAGE 2

**LA POSTE :
NOUVEAUX HORAIRES**

PAGES 4

**ENQUÊTE :
PREMIERS RÉSULTATS**

PAGES 5-7

EN BREF

PAGE 8

CCAS

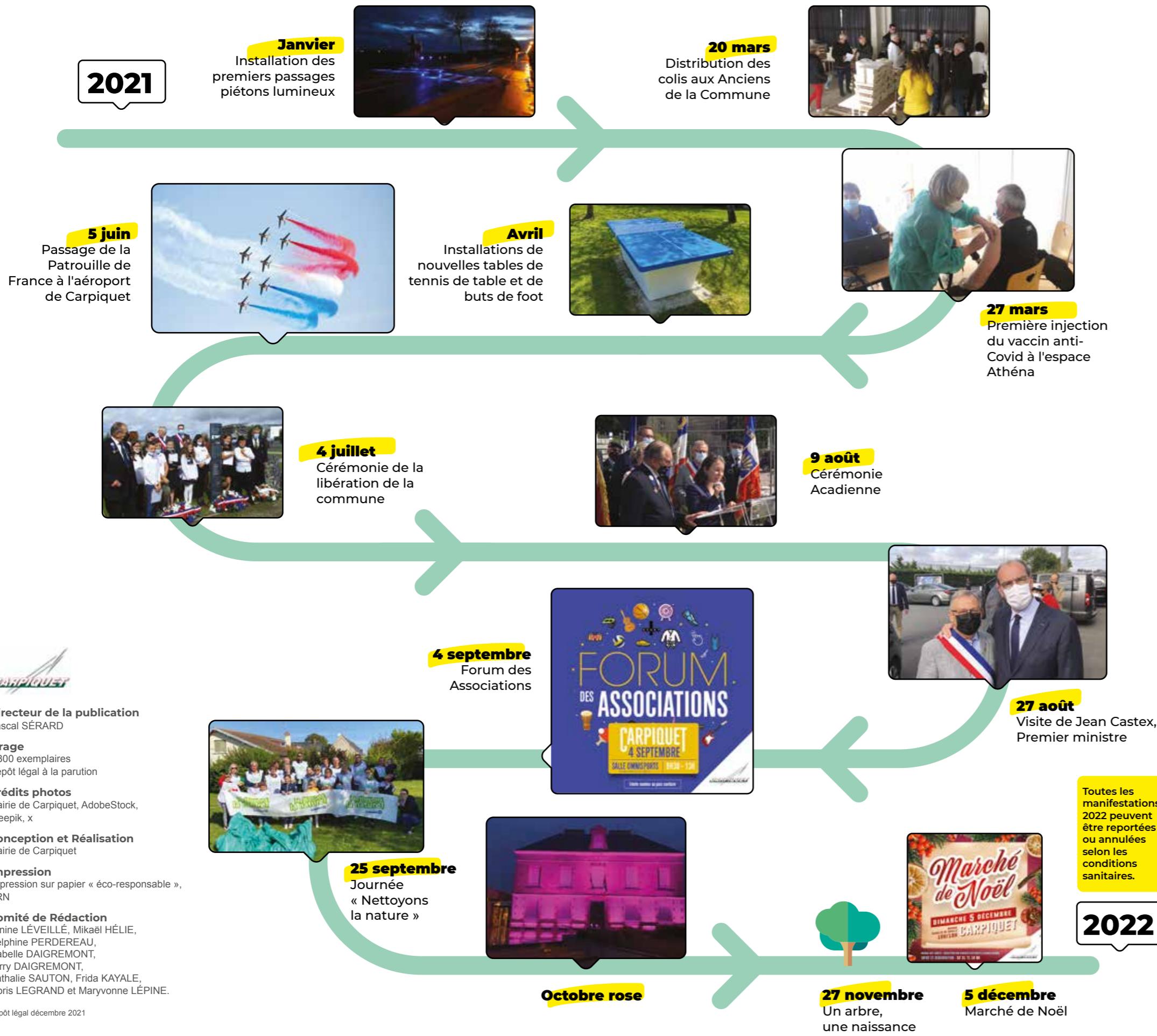
PAGE 9

INFOS PRATIQUES

PAGE 11

**BONNE
ANNÉE
2022**

CARPIQUET



« Gouverner, c'est prévoir. Ne pas prévoir, ce n'est pas gouverner, c'est courir à sa perte ».

Je reprends volontiers cette maxime de l'ancien président Thiers en l'adaptant à ce que doit être, me semble-t-il, une bonne gestion communale. Gérer, c'est être capable d'anticiper. Ne pas être capable d'anticiper, ce n'est pas gérer, c'est risquer de mettre en péril les finances de la commune, c'est risquer de mettre en péril la commune tout simplement.

Rassurons-nous, et je peux le dire sereinement, notre commune va bien aujourd'hui. Les finances sont saines, les budgets sont maîtrisés et les investissements sont possibles. Mais nous ne serions pas à la hauteur des responsabilités que vous nous avez confiées, si nous ne sommes pas capables de nous projeter vers l'avenir. Et les perspectives ne s'annonçaient pas sous les meilleurs auspices, ce qui aurait fortement impacté le quotidien de toutes les carpionnes et de tous les carpions...

La clé de voûte d'une bonne gestion communale est la bonne gestion des finances. Et cette dernière se fait par le contrôle de deux leviers à savoir : s'assurer des recettes et maîtriser les dépenses.

Les prévisions que nous avons faites, dans le cadre de la réflexion sur l'avenir du centre aquatique, nous ont amenés à faire un choix entre deux solutions : maintenir le site (et donc trouver de nouvelles recettes pour le financer – autrement dit : augmenter significativement vos impôts) ou donner une nouvelle destination à cet équipement (permettant ainsi de maîtriser les dépenses et réorienter les investissements afin de mieux répondre à vos attentes).

Il est des décisions qui sont plus difficiles que d'autres à prendre. Elles nécessitent de parfaitement analyser et anticiper les choses. Nous avons anticipé.

Pascal SÉRARD



POSTE DE CARPIQUET

MODIFICATION DES JOURS D'OUVERTURE

**A compter du
6 décembre 2021,
la nouvelle organisation
du secteur postal
auquel vous êtes
rattachés (le bureau
de poste de Carpiquet)
vous accueillera,
comme suit :**

- **Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09H à 12H et de 14H à 17H.**
- **Le samedi de 09H à 12H.**
- **Le mercredi est désormais le jour de fermeture.**

Il s'agit des mutations profondes auxquelles le groupe La Poste est confronté dans le domaine courrier-colis mais également bancaire, du fait du changement de comportement et d'usage de ses clients. Ces évolutions sont liées, notamment, à la montée en puissance de la digitalisation de la société avec une utilisation sans cesse croissante des outils numériques.

La fréquentation du bureau de poste de Carpiquet depuis 2013 est passée de 132 à 94 clients par jour soit une diminution de 28,7 %. L'activité, quant à elle, est en recul de 17 % et elle est essentiellement de nature courrier-colis pour 88,8 % de l'activité totale. Le retrait des instances (courrier recommandé ou colis) représente 12,1 % de l'ensemble des opérations effectuées au sein du bureau de poste.

Le groupe la Poste s'adapte et remplit de nouvelles missions en s'appuyant sur ses valeurs de proximité et de confiance, tout en développant de nouveaux services rendus par les facteurs :

- Il peut réaliser un diagnostic de voirie ou aider les collectivités en matière de transition énergétique ou numérique,

notamment avec la tablette « Ardoiz » spécialement conçue pour les séniors.

- Il permet l'amélioration la numération et l'adressage dans les communes,
- Il encadre le passage de l'épreuve théorique du permis de conduire,
- Il propose le savoir-faire lié au développement économique local en aidant notamment le commerce de proximité avec « Ma ville mon shopping »
- Il relève les défis de la Silver Economie comme le service « veillersurmesparents » (VSMP), avec le portage de repas ou l'équipement en matériel médical pour les personnes âgées.

En ce qui concerne les professionnels et les entreprises, les horaires et les services restent inchangés au sein professionnel.

CARPIQUET L'ENQUÊTE

Entre l'été et l'automne 2021, les habitants de Carpiquet ont été consultés par le biais d'un questionnaire. Ce dernier avait pour but de contribuer à l'élaboration d'un diagnostic de la commune et plus particulièrement de connaître les besoins et les attentes sur des thématiques aussi variées que l'aménagement du territoire, les commerces, les transports, le développement économique, l'environnement, etc.

Au total,
vous êtes
479
personnes à
avoir répondu !

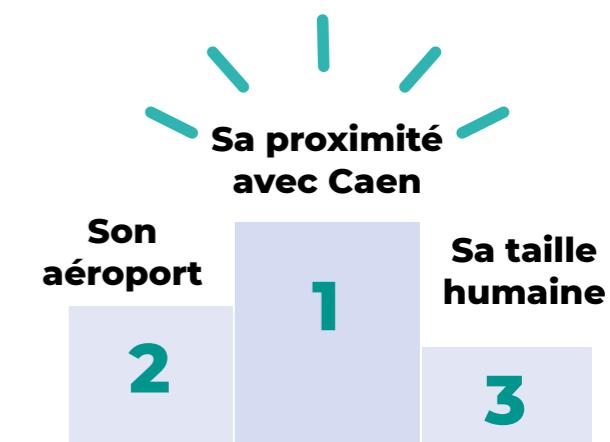
Les résultats de cette enquête, dont les principaux résultats vous sont présentés dans ce magazine, constitueront un document de travail indispensable qui permettra de mieux connaître vos attentes et surtout vos priorités.

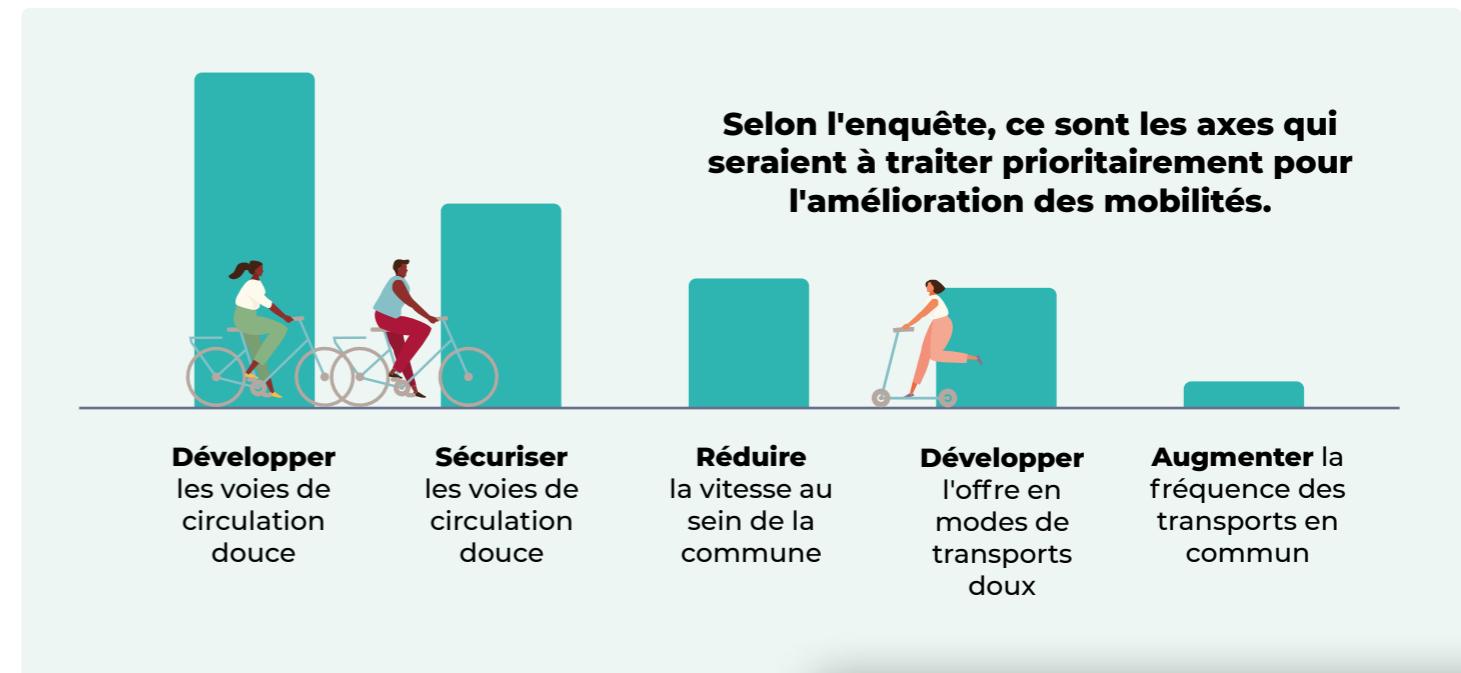
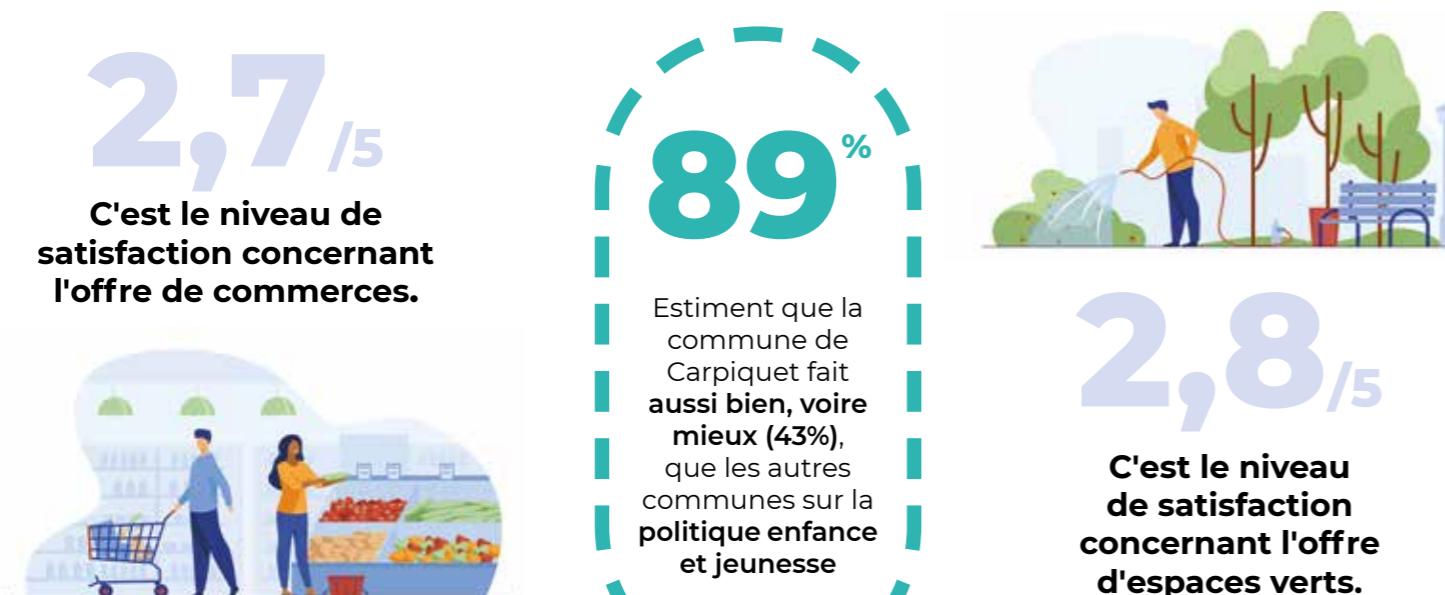
DYNAMIQUE PÉRIURBAINE PAISIBLE FAMILIALE

ATTRACTIVE

C'est l'image que vous avez de la commune.

Selon vous, ce sont les principaux points forts de Carpiquet.





- ### QUELLES SONT VOS PRIORITÉS POUR LA COMMUNE À L'HORIZON 2030 ?
- **1 LA PRÉSERVATION DES ATOUTS PAYSAGERS**
 - **2 LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE**
 - **3 LA PRÉSERVATION D'UNE COMMUNE À « TAILLE HUMAINE »**
 - **4 LE DÉVELOPPEMENT ET LA SÉCURISATION DES AXES DE CIRCULATION DOUCE**



DISPARITIONS

En quelques semaines, la commune de Carpiquet a perdu plusieurs de ses anciens dont sa doyenne, Madame Marie-Louise Jeanne, et Madame Nicole Morin. Ces deux personnalités ont marqué la commune.



MARIE-LOUISE JEANNE

Marie-Louise Aunay a vu le jour le 23 août 1921 à Lisieux.

Placée à l'assistance publique dès l'âge d'un mois, elle est accueillie dans plusieurs familles d'accueil aux alentours de Caen. Titulaire du Certificat d'études, elle commence à travailler dès l'âge de 14 ans en tant qu'ouvrière agricole dans des fermes à Caen, Cahagnolles et Saint Martin des Besaces.

Puis elle rencontre Eugène Jeanne et leur mariage est célébré le 6 juillet 1942 à Saint Manvieu-Norrey par le prince Edouard de Broglie. Ils s'installent alors à Fontenay-le-Pesnel au moment du débarquement puis à Carpiquet à la fin de la guerre.

De leur union naîtront 9 enfants.

Marie-Louise Jeanne, première centenaire de Carpiquet, a fêté ses 100 ans le 23 août dernier entourée de sa famille. Elle est décédée le 19 octobre 2021.

NICOLE MORIN

Nicole Richard est née le 10 janvier 1947 à Bayeux, elle fera un petit passage par Cormolain, Caen, Cheux, avant d'arriver à Carpiquet en février 1957 avec sa famille où ses parents s'installent comme boulanger. Elle sera régulièrement derrière le comptoir pour les aider.

Nicole épouse Jacques Morin. Ils auront 3 enfants et 6 petits enfants. Elle participera au patronage durant ses jeunes années. Plus tard, elle fera partie de l'équipe initiant le comité de jumelage avec l'Angleterre. Fidèle à sa commune, elle aimait participer au bureau de vote.

Durant les dernières années, elle faisait partie du club de couture et patchwork. Fille de boulanger, femme d'exploitant agricole et commerçante en même temps, elle finira sa carrière professionnelle dans le commerce.

Apprécier de tous, elle restera un exemple de courage, de gentillesse et de bienveillance à l'égard des autres.

Vous n'avez peut-être pas remarqué les panneaux qui ornent désormais les entrées de la commune, mais ils sont bien là : ouvrez l'œil !

A noter dans les agendas.

L'assemblée générale de l'association « Les amis de Waigo » se tiendra le jeudi 20 janvier à 18h à l'espace Athéna, l'occasion de renouveler les adhésions, de faire le bilan des deux années écoulées, et surtout envisager l'avenir.

Du 2 au 6 juin, sur le week-end de la Pentecôte, l'association accueillera ses amis allemands. Un premier point sera fait lors de l'assemblée générale du 20 janvier.

REPAS DES ANCIENS



Chers ainés(e)s,
L'année 2021 nous a privé de ce beau moment convivial. Pour 2022, nous nous retrouverons pour cette belle journée, autour d'un repas tant attendu par vous tous. Tout au long de ce dimanche, la musique vous accompagnera et bien sûr, notre traditionnelle loterie.
Cette journée se tiendra le **6 mars 2022 à 12 heures** à la salle omnisports comme les années précédentes.

NOUS VOUS RAPPELONS LES CONDITIONS :

Tous les Carpions et Carpionnes dont un des deux ainés, nés jusqu'en 1955, sont les bienvenus.

Vous avez reçu, début décembre, une invitation.

Si toutefois ce n'était pas le cas, vous pouvez encore vous inscrire au centre Athena, 22 Rue des écoles.

La Municipalité et le CCAS de Carpiquet vous souhaitent une très belle et heureuse année 2022.

JEUNESSE



24 SEPTEMBRE

Les enfants des écoles ont participé à la journée du développement durable avec notamment au programme la sensibilisation au traitement de déchets.



SPECTACLE DU RAM

À la découverte des instruments de musique.

Contact **Maryvonne Charlet**
maryvonne.charlet@carpiquet-mairie.fr
02 31 71 16 00

DANS LA COMMUNE DE CARPIQUET,

CONSERVONS LES BONS RÉFLEXES.

**PROTÉGEONS-NOUS
PROTÉGEZ-VOUS**



MAJORITÉ

LE CENTRE AQUATIQUE de CARPIQUET Pourquoi la Fermeture ?

La décision fut difficile et douloureuse à prendre, c'est en effet, un équipement nécessaire pour les cours de Natation, la Santé et le Bien-être auquel vous êtes attachés depuis 15 ans.

Les membres de la Majorité ont travaillé en étudiant plusieurs scénarii afin d'envisager l'avenir sereinement sur le plan financier et dégager une capacité d'investissements pour les prochaines années.

Le coût de fonctionnement du Centre Aquatique s'élève à environ 700 000 €/an représentant 15% du budget global de la Commune et se décompose comme suit :

- L'emprunt (capital + intérêts) pendant encore 25 ans ;
- La subvention d'équilibre versée au Déléguataire ;
- Des gros travaux d'entretien ;
- Les honoraires et les expertises liées aux malfaçons de la construction.

Par contre, les recettes des entrées et des autres activités sont perçues par le déléguataire. La cessation de toutes les activités au Centre Aquatique entraîne malheureusement la suppression des emplois au 31 décembre 2021 pour les 25 salariés, nous le regrettons vivement et nous en assumerons les conséquences.

Cependant, si nous avions renouvelé la Délégation de Service Public au 1er janvier 2022 nous aurions été dans l'obligation **d'augmenter les impôts de 25 %**, mais aussi devoir faire des arbitrages plus difficiles encore en faisant des économies sur les budgets alloués aux écoles, aux anciens, aux associations, aux travaux, aux emplois jeunes, enfin tout ce qui vous concerne au quotidien.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont sollicité Monsieur Joël Bruneau, Président de Caen la mer pour lui exposer les lourdes charges de fonctionnement du Centre Aquatique qui réduisent considérablement notre marge de manœuvre. Le premier rendez-vous a eu lieu en février

2021, le second début novembre. Ces deux rencontres n'ont pas permis d'avancer sur ce dossier.

Fin novembre, une relance par lettre recommandée est adressée à Joël Bruneau pour lui rappeler l'urgence de trouver une solution compte tenu de la fin de la délégation de service public au 31 décembre 2021.

Monsieur Joël Bruneau réagit et demande d'inscrire le dossier du Centre Aquatique à l'ordre du jour de la conférence des maires de Caen la Mer. Pascal Sérard propose à Joël Bruneau de racheter pour l'Euro symbolique la piscine en prenant en charge l'emprunt de 250 000 €/an pendant 25 ans et notre Commune garde à sa charge le financement du fonctionnement. Refus de Caen la mer et proposition de Joël Bruneau de transférer le Centre Aquatique à Caen la Mer en demandant à la Commune de Carpiquet un transfert de charges de 700 000 €/an et à vie.

CETTE PROPOSITION EST INACCEPTABLE POUR LA COMMUNE

En conséquence, Le conseil municipal de Carpiquet n'a pas eu d'autre choix que de voter la fermeture du Centre Aquatique.

DESORMAIS, LE DEVENIR DE CET EQUIPEMENT EST NOTRE PRIORITÉ pour lui donner une nouvelle vie à destination des Carpionnes et Carpions.

DEMAIN CARPIQUET ! – Pascal SÉRARD, Roger JEAN, Pascale DUMAINE, Terry DAIGREMONT, Delphine PERDEREAU, Jean-Marie LEPERDRIEUX, Janine LÉVEILLÉ, Marc GRIPPON, Sylvie VINCENT, Philippe MARIE, Isabelle DAIGREMONT, Mikaël HÉLIE, Frida KAYALE, Pascal GONFROY, Nathalie FAVÉ, Éric BOUVIER, Nathalie SAUTON, Franck HERBERT, Evangélina GALÉANO.

Demain Carpiquet

MINORITÉ

« Nous vous écoutons... »

La covid-19 étant passée par là, peu nombreux sont ceux qui gardent un bon souvenir de 2020. Certains espéraient en 2021... ; les déçus n'osent même plus compter sur de bonnes surprises, en 2022.

Ils ne doutent, en effet, pas que « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ».

Un tel propos manque pourtant du **respect le plus élémentaire !**

Notre « sentiment » : **N'oubliez pas les paroles ni les écrits !**

Nos moyens d'agir ne sont pas illimités, mais nous répondons à toutes les demandes qui nous sont faites. Ceux qui nous ont sollicités peuvent témoigner : nous les avons accompagnés, et les résultats ont été -à plus de 80%- probants ! Alors, si vous deviez hélas avoir de vrais soucis en 2022, venez nous en parler : votre confiance nous motivera, c'est sûr, à vous aider.

Nous sommes là pour ça !

Nul ne pourra non plus prendre en défaut notre vigilance concernant l'espace carpion.

Et, même si la mémoire sélective est « à la mode », il faut qu'elle cesse de sévir ! Notre volonté est intacte : Nous devons empêcher qu'elle entrave le bien-être à CARPIQUET. En effet, tous les Carpions ont le droit de vivre mieux dans notre Commune. Bien plus que le « fil rouge » d'une campagne, c'est notre 1er engagement !

Trop souvent la mémoire sélective a tendance à ignorer le Souvenir.

Notre littérature et la France ont, chacune, une grande histoire. Et leur rendre hommage a un vrai sens. Nombre de communes ont, d'ailleurs, tenu à le faire en 2021 : qui à La Fontaine, conteur de talent mais surtout immense fabuliste, qui d'autre à Flaubert, l'un de nos plus grands écrivains, qui encore à Napoléon, auquel nous devons notre Code Civil, ... Des commémorations étaient donc possibles et elles auraient fait du bien à tous, plus particulièrement aux plus jeunes !

Mais revenons au quotidien : nous sommes à votre écoute, tous les jours. En cas de réel besoin, n'hésitez surtout pas à faire appel à nous, car, soyez-en sûrs, nous vous répondrons présent !

En ce début de 2022, nous avons un réel plaisir à vous présenter nos voeux les plus sincères d'une

Bonne et Heureuse Année 2022, pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers !

Cordialement vôtres,

Sonia CHAMPION – Carole DREVET – Daniel MORIN – Dominique PAIN

contact : vivremieuxacarpignet@gmail.com

PERMANENCES

→ Conciliatrice de justice

Odile BACHELIER est présente un mercredi par mois en mairie

Contact

Laurence JOUBERT au 02 31 71 20 20

→ Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi (A.I.A.E.)

Le 1^{er} mardi de chaque mois, sauf en août, de 14h à 17h à l'Espace Athéna

Contact

Stéphanie FAUTRAS
02 31 26 95 95 - a.i.a.e@wanadoo.fr

→ Mission Locale

Le 4^e lundi du mois de 14h à 17h à l'Espace Athéna

Contact

Hélène LODDÉ
02 31 46 21 46 - mlmc@mlbn.fr

MAIRIE DE CARPIQUET

1, avenue Charles de Gaulle
14650 CARPIQUET

HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI de 9h à 12h

MARDI de 9h à 12h

MERCREDI de 9h à 12h et de 14h à 17h

JEUDI de 9h à 12h

VENDREDI de 9h à 12h

Le standard reste néanmoins ouvert toute la journée au
02 31 71 20 20

NUMÉROS COMMUNE

Police Municipale : 02 31 71 26 68 - 06 03 82 98 23

A.S.V.P. : 07 72 15 93 92

Astreinte (extrême urgence) : 06 31 12 48 04

BIBLIOTHÈQUE

Plus d'informations dans les actualités du site internet de la mairie :

02 31 71 16 02

bibliotheque@carpiquet-mairie.fr

Contacter les services de la Mairie

accueil@carpiquet-mairie.fr

Contacter les élus

cabinet@carpiquet-mairie.fr

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à :

09 juin 2021 - Sélia YAGOUBI LE BAIL

17 juin 2021 - Aloïs MÉNARD

28 juin 2021 - Ella CHÉDEVILLE

17 juillet 2021 - Isaure LEHERICEY

01 août 2021 - Gülsüm UZUN

10 août 2021 - Martin DUVAL

19 août 2021 - Mía HYVER

21 août 2021 - Gabin LECHEVALIER

22 août 2021 - Arthur DUTRIEUX BONNEVIE

20 sept. 2021 - Rafaël PERROTTE GILLET

28 sept. 2021 - Penelope MVOGO NDZIE

06 oct. 2021 - Lilia BELHADJ

17 oct. 2021 - Victoire LEVILLY

29 oct. 2021 - Shaïm GALDIN

12 nov. 2021 - Maylo ALIX

17 nov. 2021 - Maé DANJOU

25 nov. 2021 - Romane MANTELET

MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

18 sept. 2021 - Sophie ROGUE et Thomas LALANNE

25 sept. 2021 - Angélique FLAUST et Pierre HEUZÉ

25 sept. 2021 - Orlane DUCLOS et Wylsie GALDIN

23 oct. 2021 - Jennifer RASTEAU et Jérémy DOLLEY

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles de :

13 mai 2021 - Gilberte MAISERET veuve FOUET

04 août 2021 - Roland COURTOIS

28 août 2021 - Anne THOMAS veuve ROY

08 sept. 2021 - Gérard PINEL

18 sept. 2021 - Patricia LATINI épouse FRIN

23 sept. 2021 - Fernande CAPELLO

11 oct. 2021 - Simonne DIAVET

13 oct. 2021 - Ferruccio INDRI

31 oct. 2021 - Nicole RICHARD épouse MORIN

12 nov. 2021 - Geneviève GOUSSIN veuve MONTEMBAULT

DEJECTIONS CANINES

CECI EST UN GESTE CITOYEN



**STOP AUX INCIVILITÉS,
LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**

La civilité ou savoir-vivre désigne un ensemble de règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse et la courtoisie. Chaque geste compte ! Il s'agit d'un effort collectif à réaliser tous les jours, sans relâche et tout au long de l'année pour que la propreté soit durable. Ainsi notre commune restera propre, belle, accueillante et agréable à vivre.

GARPIQUET